

Clin d'œil Liguorien



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE Hiver 2025

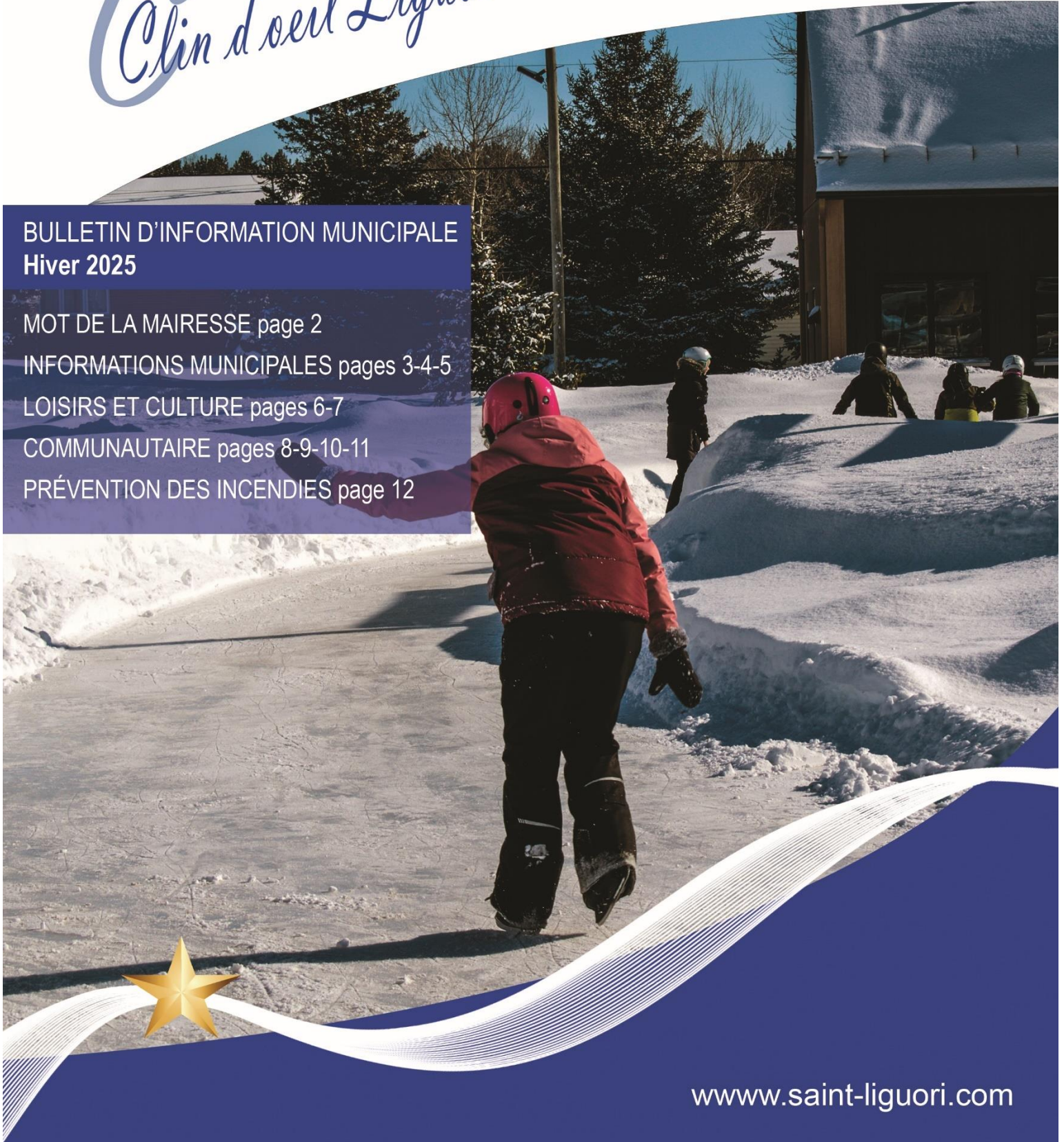
MOT DE LA MAIRESSE page 2

INFORMATIONS MUNICIPALES pages 3-4-5

LOISIRS ET CULTURE pages 6-7

COMMUNAUTAIRE pages 8-9-10-11

PRÉVENTION DES INCENDIES page 12



MOT DE LA MAIRESSE



**Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,**

En mémoire de monsieur Sylvain Loyer, voici le texte qui a été lu lors de ses obsèques.

C'était le conseiller municipal au siège numéro 3, c'est quelqu'un que j'aimais beaucoup et j'avais beaucoup de respect pour lui. Une personne intègre, honnête et surtout avec un bon jugement.

Il n'avait pas son pareil pour argumenter, il nous faisait réfléchir, en mentionnant des angles, des paramètres qu'on n'avait pas pensés. Il haussait un peu la voix, il savait se faire entendre.

Il avait lu ses documents et il arrivait préparé aux réunions. Les dossiers qu'il a pilotés aqueduc et égouts, il les avait apprivoisés, les connaissant par cœur, il faisait un bon suivi.

Une personne altruiste, avec de belles valeurs, il a fait beaucoup de bénévolat dans la Municipalité, pour nous nommer que la Saint-Jean-Baptiste, président du soccer, marguillier.

Aujourd'hui il sortait des sentiers battus, hors du commun en allant à la messe tous les dimanches.

Il était un bon danseur et un bon chanteur. Il formait un couple merveilleux avec Chantal, un couple enviable, un couple exemplaire.

Il a démontré à tous, une belle sérénité jusqu'à la fin. Sylvain, tu vas nous manquer. Au revoir Sylvain!

Ghislaine Pomerleau, Mairesse



Conseillers municipaux



Jean
Bourgeois
Siège 1



Serge
Rivest
Siège 2



Pierre-Luc
Gaudreau
Siège 3



Claude
Bélisle
Siège 4



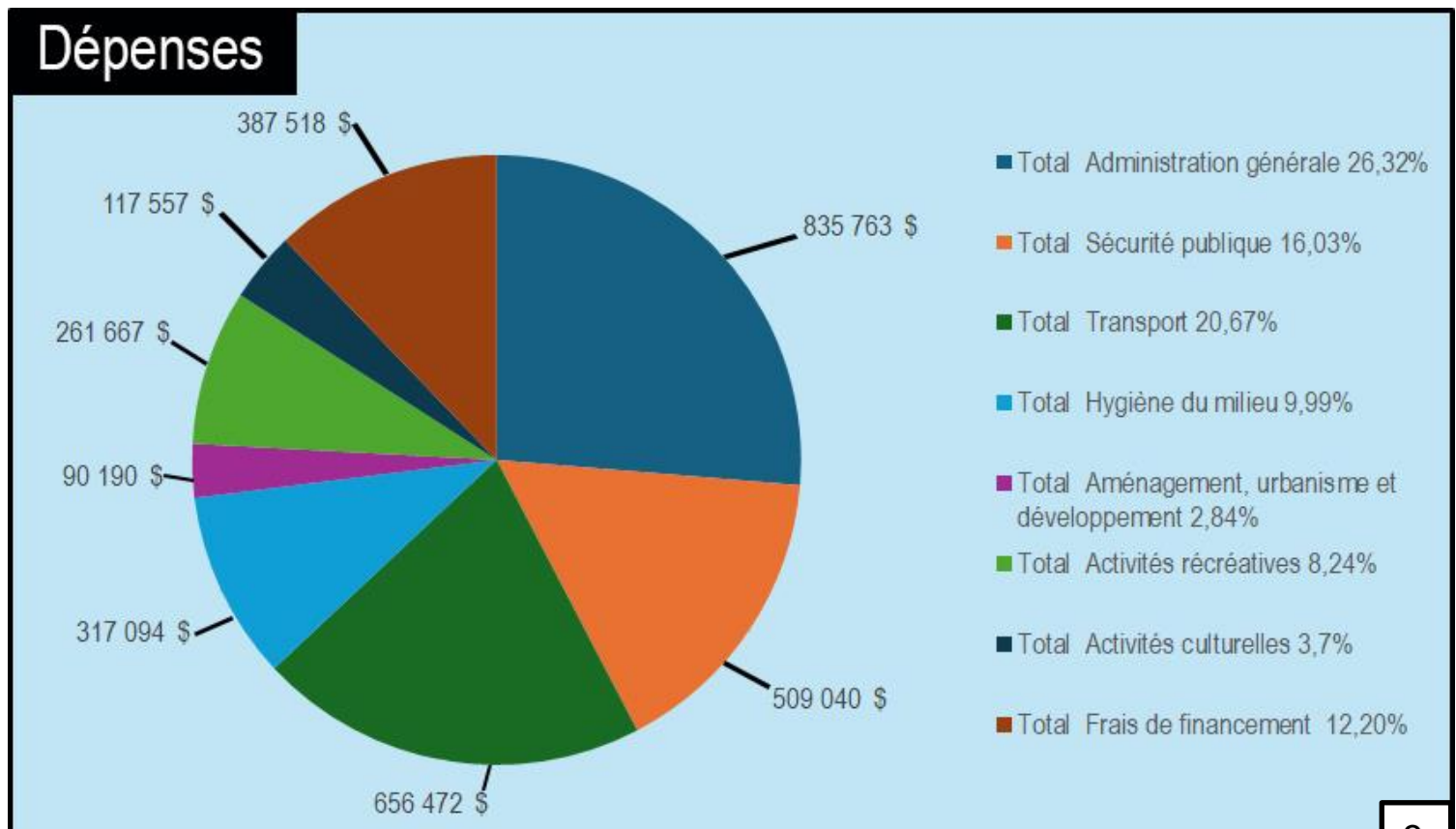
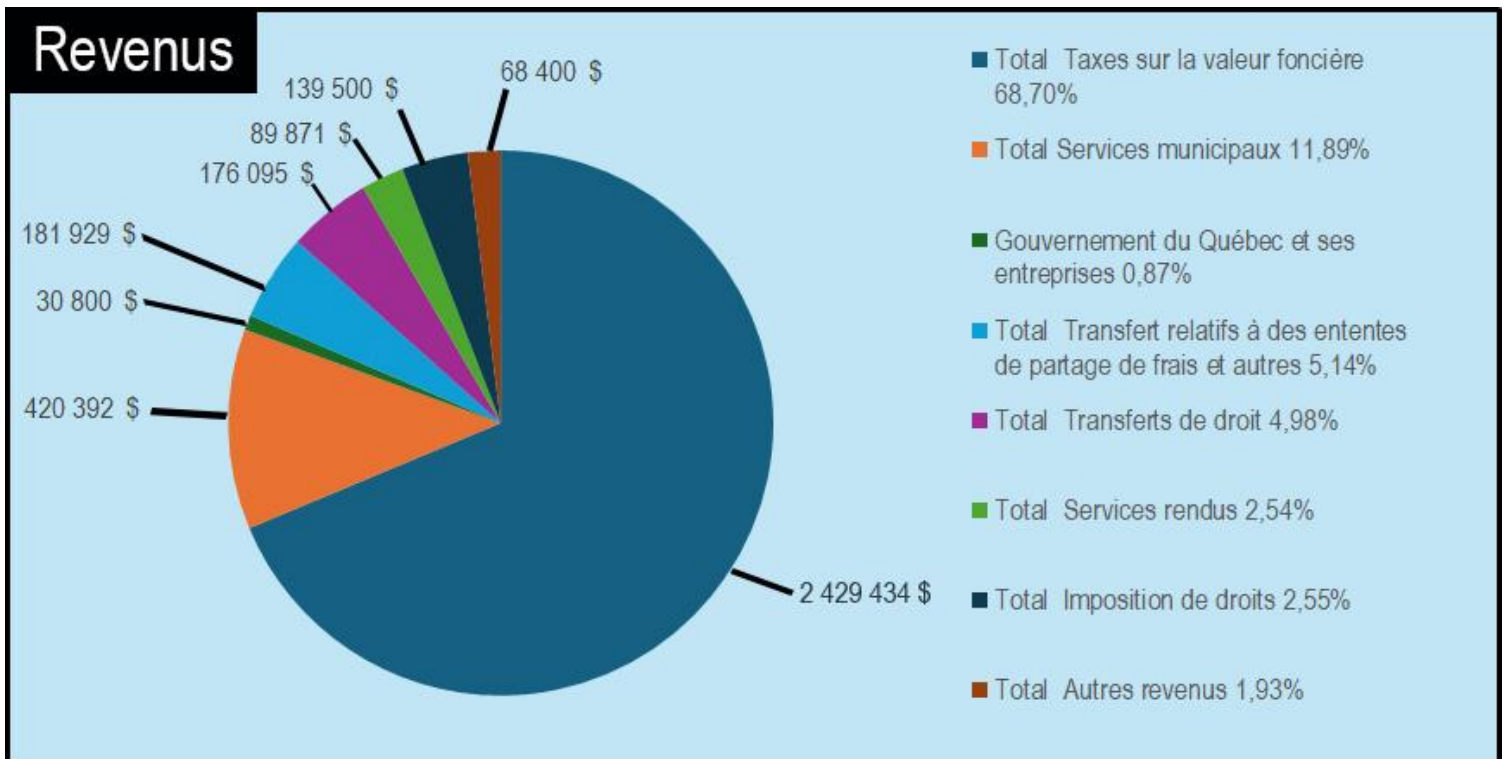
Sophie
Desrosiers
Siège 5



Pierre-Luc
Payette
Siège 6

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET MUNICIPAL 2025



INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'environnement, il faut en prendre soin, pour nous, mais aussi pour les générations futures! Voici des informations qui pourraient vous être utiles :

- La prochaine collecte des encombrants aura lieu le lundi 24 février prochain. Cette collecte permet aux citoyens de se débarrasser de déchets volumineux, tel que divan, commodes, mobilier de bureau, etc.
- La collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le samedi 10 mai 2025 au Chalet des loisirs 732, rue Jetté à Saint-Liguori.
- À Saint-Jacques, vous pouvez disposer de vos produits électroniques désuets Les Serpuriens à leur point de dépôt officiel au garage municipal 186, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques. Pour information 450 839-3671 poste 7674.
- Récupération du polystyrène à la Municipalité de Crabtree, Voici les éléments de styromousse acceptés : contenants alimentaires, isolants de construction et emballages. Cet endroit n'est pas un bac à ordures pour les déchets. Vous pouvez y déposer seulement du polystyrène dans le conteneur situé sur la 4e Avenue, près du parc à chiens.
- Un conteneur de verre est accessible en tout temps à côté du garage municipal au 690, chemin Saint-Jean à Sainte-Marie-Salomé. Vous pouvez y déposer votre verre coloré ou transparent, sans les couvercles ou bouchons.
- AgriRÉCUP point de dépôt au 60, rue Venne à Saint-Jacques à l'année : plastiques d'ensilage, sacs de moulée et de litière pour animaux De mai à octobre seulement : Bidons Réservoirs et barils, sacs et gros sacs. Pour information 450 836-3641.
- La MRC Montcalm est responsable de la gestion des matières résiduelles. Pour toutes questions, nous vous invitons à joindre l'équipe GMR au gmr@mrcmontcalm.com ou par téléphone au 450 831-2182, poste 7045.



SÉANCES DU CONSEIL 2025

Lundi 13 janvier	Lundi 10 février	Lundi 10 mars
Lundi 14 avril	Lundi 12 mai	Lundi 9 juin
Lundi 14 juillet	Lundi 11 août	Lundi 8 septembre
Mardi 14 octobre	Lundi 10 novembre	Lundi 8 décembre

Les séances ordinaires du conseil se tiennent à 20 heures au Chalet des loisirs situé au 732, rue Jetté à Saint-Liguori.

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTES DE TAXES 2025

Païement par la poste

Les païements par chèques doivent être faits à l'ordre de la Municipalité de Saint-Liguori et envoyer au 840, rue Richard, J0K 2X0. Vous pouvez inclure avec votre premier païement des chèques postdatés pour vos païements subséquents. Les chèques seront encaissés à la date indiquée sur chacun d'eux. Inscrive votre numéro de client sur tous les chèques et joindre les talons de remise. Veuillez noter que la Municipalité expédie les reçus par la poste sur demande seulement.



Païement par votre institution bancaire

Avis important : Nous vous demandons de vérifier chaque année le numéro de matricule utilisé pour le païement chez votre institution bancaire (au guichet électronique ou par Internet). Nous avons remarqué un nombre important de citoyens qui utilisent un numéro de matricule erroné. Le compte de taxes peut être acquitté auprès d'une institution financière, au comptoir ou au guichet électronique. Si vous utilisez le païement électronique du site Internet de votre institution financière, vous devez choisir le fournisseur *Municipalité St-Liguori - Taxes*. Par la suite, inscrivez votre numéro de 10 chiffres de votre matricule apparaissant sur votre coupon de versement comme cet exemple : 1111 40 8348

Païement au bureau municipal

Vous pouvez effectuer votre païement en tout temps directement au bureau municipal situé au 840, rue Richard, pendant les heures d'ouverture de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30, le lundi, mardi et jeudi. Le mercredi, nous sommes ouverts de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 17 h. Nous acceptons les païements en argent comptant, par chèque ou par Interac. Il est important de noter que nous n'acceptons aucun païement par carte de crédit.

Échéances et versements

Quatre versements pour acquitter votre compte de taxes municipales.
Échéances 2025 : 5 mars, 4 juin, 3 septembre et 5 novembre.

STATIONNEMENT HIVERNAL

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du 15 novembre au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 heures, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Les personnes qui ne respectent pas ce règlement s'exposent à recevoir une contravention de la Sûreté du Québec.



LOISIRS ET CULTURE

PROGRAMMATION LOISIRS ET INSCRIPTION

Yoga dynamique session hiver par Brigitte Girard

Du 24 février au 19 mai 2025
Au Chalet des loisirs
Lundi de 18 h 30 à 20 h
150 \$ pour la session
Inscription via la plateforme Amilia



Yoga doux session hiver par Marie-Lou Ratté de Vira-yoga

Du 7 février au 11 avril 2025 relâche le 7 mars
120 \$ pour la session de 9 cours
Du 25 avril au 13 juin 2025
110 \$ pour la session de 8 cours
Prix spécial 200 \$ pour les 2 sessions
Au Chalet des loisirs
Vendredi de 10 h à 11 h 15
Inscription directement avec Mme Ratté
Au 450 540-0100 ou par
courriel virayoga@hotmail.com



Cours de danse feeling Country

Du 22 janvier au 21 mai 2025
Au Chalet des loisirs
Mercredi de 19 h à 20 h débutant et de 20 h 10 à 21 h 10 novice inter
120 \$ pour la session ou 180 \$ pour les 2 cours du même soir
Inscription via la plateforme Amilia



Zumba par Chloé Morneau

Début des cours les 11 et 13 février 2025
Au Chalet des loisirs
Mardi ou jeudi à 19 heures
15 \$ par cours ou une session de 8 cours 120 \$
Pas besoin de savoir danser. On bouge à notre rythme,
sans jugement. Le but est d'avoir du fun et se sentir bien.
Inscription directement avec Mme Morneau par courriel
chloemorneau@hotmail.fr ou message texte 450 271-9896



LOISIRS ET CULTURE

Zumba parent/enfant par Chloé Morneau

Début des cours le samedi 15 février à 9 h
École Saint-Joseph
90 \$ pour une session de 6 semaines
Inscription directement avec Mme Morneau par courriel
chloemorneau@hotmail.fr ou message texte 450 271-9896



Au grand bonheur des plus petits et des plus grands, il y aura une soirée hivernale le vendredi 21 février 2025 de 18 h 30 à 21 h 30 au Chalet des loisirs. Surveillez le Facebook de la Municipalité pour la programmation qui sortira sous peu. Plusieurs activités auront lieu comme les chiens de traîneaux des Aventures Liguoriennes, une disco patin, etc. Ne manquez pas cette soirée pleine de plaisir et on vous attend en grand nombre!



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Deux fois par année (janvier et août), le Réseau Biblio procède à un échange de documents entre les bibliothèques afin que les usagers des différentes municipalités aient accès à une documentation la plus variée possible. À cet effet, le mardi 14 janvier dernier, nous avons reçu environ 1000 livres, dont 364 dans la section roman adulte qui sont identifiés d'un point rouge.

La bibliothèque municipale est à la recherche de bénévoles pour plage horaire du samedi avant-midi de 9 h 30 à 11 h 30 un samedi sur deux. Si cette opportunité vous intéresse, contactez la bibliothèque directement au 450 753-4446 ou au bibliothèque@saint-liguori.com Vous pouvez même vous présenter sur place pour en savoir plus!

Prenez-note qu'aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute à livres. Les dons doivent être validés avant par la responsable de la bibliothèque.

Nous vous invitons à suivre le Facebook de la bibliothèque pour les activités et autres informations. Passez nous voir, il nous fera plaisir de vous conseiller.

L'équipe de la bibliothèque



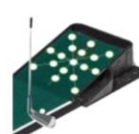
COMMUNAUTAIRE



Club FADOQ Saint-Liguori
Lanaudière

ACTIVITÉS HIVERNALES

**CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
LES LUNDIS DE 10 H À 11 H GRATUIT**



DIVERS JEUX INTÉRIEURS LES MARDIS DE 13 H À 14 H 45



LES MARDIS DANSES DE LIGNE DE 15 H À 16 H



LES VENDREDIS



MARCHE DE 9 H 30 À 10 H 30

SOIRÉE DE CARTES WHIST MILITAIRE



**AU CHALET DES LOISIRS
ACCUEIL DÈS 18 H 30**

Le 7 février – Super Whist à 8 \$

Le 21 février – Whist régulier à 4 \$

Le 21 mars – Whist régulier à 4 \$

COLLATION GRATUITE À LA MI-SOIRÉE

COMMUNAUTAIRE

REPAS FADOQ

Inscription obligatoire au 450 756-2713

Souper BBQ de la Saint-Valentin

JEUDI 13 février à 18 heures

au Chalet des loisirs



Permis

 **SAQ**

pour apporter



DÎNER À LA CABANE À SUCRE
en mars date à déterminer



LES DIMANCHES

23 février et 23 mars

Chalet des loisirs au 732, rue Jetté à Saint-Liguori

- 500 \$ EN PRIX DONT UN DE 100 \$
- OUVERT AUX 18 ANS ET PLUS
- DÉBUTANT À 13 heures
- APPORTEZ VOS ESTAMPEURS
- SI PLUS D'UN BINGO LE PRIX SERA DIVISIBLE
- PAUSE et COLLATION APRÈS LE 6^e TOUR
- PRIX DE PARTICIPATION



ORGANISÉ PAR:



Club St-Liguori
Lanaudière

Détenteur d'une
licence de la
RACJ

RÉSERVEZ VOTRE PLACE AU 450 756-2713 ou PRÉSENTEZ VOUS LE JOUR MÊME

COMMUNAUTAIRE



Formation



RCR - DEA



OUVERT À TOUS

Ayez les outils en cas d'urgence en vous initiant ou en renouvelant votre carte de compétence.

FORMATION RCR - DEA

Certification Visa-Vie valide 3 ans.

Durée: 8 heures

Date: 26 avril 2025

Heure: de 8 h 30 à 16 h 30

Lieu: Chalet des loisirs

732, rue Jetté à Saint-Liguori

Coût: 65 \$ + taxes

MÉTHODOLOGIE

Ce cours est composé d'exercices pratiques, de discussions et d'exposés magistraux.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AU 450 756-2713

COMITÉ DES USAGERS NORD LANAUDIÈRE - CISSS DE LANAUDIÈRE

Vous avez des questionnements
concernant votre expérience
en soins de santé ?

Voici les douze droits des usagers reconnus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) du Québec :

01. Droit à l'information
02. Droit à des services adéquats
03. Droit de choisir le professionnel ou l'établissement
04. Droit de recevoir des soins requis d'urgence
05. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
06. Droit de participer aux décisions
07. Droit d'être accompagné et assisté
08. Droit de recevoir des services en anglais
09. Droit d'être représenté
10. Droit à l'hébergement
11. Droit de porter plainte
12. Droit à la confidentialité et à l'accès à son dossier



**Questions ?
CONTACTEZ-
NOUS!**

COMITÉ DES USAGERS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NORD DE LANAUDIÈRE
450 759-8222, poste 2557 | 1 833 649-5733 | cuc.nord.lan@ssss.gouv.qc.ca
cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/votre-cisss/comites-des-usagers/



COMMUNAUTAIRE

AUX BONHEURS DES AÎNÉS LANAUDIÈRE

Pour tous les résidentes et résidents de **Saint-Liguori de 55 ans et plus**

Aux bonheurs des aînés est un organisme communautaire dont la mission est de soutenir les personnes âgées qui désirent vieillir en santé, à domicile.



La plupart des activités sont gratuites pour les membres de l'organisme (il y a seulement un coût de 25 \$ pour les inscriptions aux activités de mise en forme. Toutes les autres activités sont gratuites !) Nous vous offrons le covoiturage et les collations. La cotisation annuelle est de 25 \$.

Si vous désirez rester en forme et vieillir en santé :

Clubs de marche deux fois par semaine

Sortie de raquettes en hiver et de randonnées en été et en automne

Activités de mise en forme hebdomadaires style cardio muscu, zumba, Tai chi, yoga, etc. (25 \$ par session)

Ateliers d'anglais et d'espagnol

Saviez-vous que rencontrer des gens et socialiser est une des saines habitudes de vie pour prévenir la maladie d'Alzheimer?

Si vous désirez rencontrer des gens de votre âge, partager vos passions et socialiser :

- Groupe d'écriture des mémoires : 2^e lundi du mois
- Club de lecture : dernier mercredi du moi
- Club des tricoteuses, billard et jeux de société : tous les jeudis à 13 h 30
- Matinées musicales (chant style karaoké) : tous les mardis à 10 h 30
- Visites culturelles et sorties de raquettes
- Café-rencontre : premier lundi du mois à 13 h 30
- Club des artistes : mercredi de 13 h à 16 h



Que du plaisir ! Que du bonheur !

Apprenez-en plus sur notre site Web : auxbonheursdesaines.com

Pour devenir membre, il suffit de venir nous rencontrer ou de nous téléphoner!

Venez nous rencontrer au 222, 4^e Avenue à Crabtree

Lundi au jeudi de 9 h à midi

Mardi et jeudi de 13 h à 16 h

Téléphone : 450 754-2348

Courriel : abdalanaudiere@gmail.com



SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

CONSEILS DE SÉCURITÉ INCENDIE EN HIVER

Les cendres chaudes

Chaque année, des incendies de bâtiments surviennent et souvent, ils sont causés par un mauvais entreposage de cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart de ces cas, le contenant était inapproprié, ou l'entreposage était inadéquat.



Voici comment se débarrasser des cendres de façon sécuritaire

- Vider régulièrement les cendres du foyer.
- Jeter les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Placer le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Garder une distance minimale de 1 mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, garage, cabanon, ou toute autre matière combustible comme une haie, abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant métallique pendant au moins 7 jours.
- Brasser régulièrement les cendres afin d'avoir la certitude qu'aucune chaleur ne s'en dégage avant de les jeter dans un bac ou une poubelle. Il est important de vérifier que ces dernières soient parfaitement refroidies.
- Pour plus de précautions, conserver les cendres durant toute la saison hivernale et s'en débarrasser seulement au printemps.



La prévention, c'est l'affaire de tous! Votre Service de la prévention des incendies

COORDONNÉES DE LA MUNICIPALITÉ

Bureau municipal
840, rue Richard
Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Téléphone : 450 753-3570
Télécopieur : 450 753-4638
Courriel : info@saint-liguori.com
Site Internet : www.saint-liguori.com
Facebook : facebook.com/saintliguori

HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mardi : 8 h à 12 h et 12 h 30 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h à 12 h et 12 h 30 à 17 h
Jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

